

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an ..... 10 fr.  
Autres pays. — Un an. 15 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## EN AFRIQUE DU SUD

### La Firma ROSENSTRAUH en faillite

Nous venons de recevoir télégraphiquement la nouvelle que la firme Rosenstrauch, établie en Afrique du Sud, vient de faire faillite. Son usine a été fermée sur ordre du gouvernement.

La nouvelle est d'importance.

La firme Rosenstrauch et Korb s'était en effet établie en 1928 en Afrique du Sud après avoir passé un contrat avec le gouvernement de l'Union Sud Africaine.

Aux termes de ce contrat, la firme s'engageait à apprendre notre métier à 500 jeunes gens sud-africains.

En échange, le gouvernement lui octroyait des avantages considérables :

1<sup>o</sup> Droit de choisir les diamants à la sortie des mines. (Quiconque connaît tant soit peu notre métier peut mesurer ce que cet avantage a d'exorbitant) ;

2<sup>o</sup> Une subvention de 30.000 livres sterling (soit au cours de la livre à cette date, environ 3.750.000 francs français) ;

3<sup>o</sup> Exemption ou, pour certaines pierres, diminution de 3/4 des droits d'exportation qui était normalement de 10 %.

C'était le début de la mise à exécution par le gouvernement sud-africain d'un programme qui consistait à créer sur son sol 30.000 ouvriers diamantaires.

La réussite de ce plan aurait été la condamnation sans phrase de l'industrie diamantaire européenne.

C'est pourquoi les diamantaires d'Europe s'élèvent avec véhémence contre les avantages accordés aux industriels sud-africains et qui constituaient une concurrence déloyale caractérisée.

Depuis, les événements avaient obligé le gouvernement Sud-Africain à réduire les avantages octroyés à ces industriels.

La faillite de la firme Rosenstrauch n'est-elle qu'un incident dans la politique industrielle du gouvernement Sud-Africain ?

Marquera-t-elle au contraire l'abandon de ce plan ?

Nous ne le saurons sans doute pas avant quelque temps. Mais cet avatar, ajouté à ceux rencontrés par le gouvernement Sud-Africain pour l'application de sa politique

diamantaire au cours de ces dernières années, est de nature à le faire réfléchir et à accentuer le revirement constaté depuis quelque temps dans les milieux gouvernementaux.

Et ce sera tout au profit des diamantaires du monde entier. E. PONARD.

*Nous publions l'article publié sur le même sujet dans le Diamantbewerker par notre camarade van Berckelaer :*

Il y a quelques jours, on nous fit savoir que la firme Rosenstrauch à Kimberley avait fait faillite.

Puis, une communication télégraphique du Cap nous apprit que la fabrique Rosenstrauch avait dû fermer ses portes sur l'ordre du gouvernement.

Malgré le laconisme et la sobriété de ces informations, les conséquences de cet événement peuvent être fort importantes. En premier lieu une question se pose d'une façon précise : « Qu'eu dit le Boerenbond ? » (1)

Car, ne l'oublions-pas, c'est le Boerenbond qui dominait l'affaire Rosenstrauch. Il a donc sa lourde part de responsabilité dans cette aventure malheureuse qui a valu tant de misère à tous ceux qui, directement ou indirectement sont intéressés dans l'industrie diamantaire internationale.

Fonder, de façon forcée, dans un milieu ne convenait nullement à cette entreprise, une industrie diamantaire, devait fatalment entraîner la dislocation de l'épine dorsale de l'industrie et du commerce, puisque on s'attaquait aux bases mêmes, à la réglementation de la production et des prix du brut, en sapant la confiance que le monde avait placée dans la valeur des diamants.

Plusieurs mois déjà avant que la crise financière actuelle ne s'abattît sur le monde, la vente des diamants taillés se trouva bloquée, par le coup de grâce que le gouvernement sud-africain lui porta en jetant le désarroi dans la réglementation de la production et les prix du brut.

(1) Boerenbond. Puissante association de paysans belges, qui met ses capitaux et son influence au service des puissances de réaction. Elle a aidé dans une large mesure à l'extension de l'industrie diamantaire dans les campagnes de Belgique. C'est elle qui fournit des capitaux aux Rosenstrauch lorsqu'ils voulaient s'établir en Afrique du Sud.

Et chose étrange, l'auteur, c'était le gouvernement sud-africain lui-même, dont les intérêts pourtant étaient intimement liés à une stabilité rigide des conventions intervenues. Et le gouvernement y avait plus d'intérêts que n'importe qui. Car le gouvernement sud-africain possède des mines diamantifères ; il a droit à des quote-parts dans les bénéfices réalisés par les autres mines, et il perçoit un droit de sortie de 10 % sur la valeur des marchandises brutes quittant le pays.

Nous le répétons : c'est le gouvernement lui-même qui, en premier et en dernier lieu, avait intérêt à ce que la valeur des diamants reste élevée ; que les propriétaires des mines fassent de belles affaires et que son pays exporte beaucoup de diamants bruts.

Et c'est précisément le gouvernement qui a ébranlé la base sur laquelle reposait son propre bien-être. Il a fait baisser la valeur du diamant en général, entraînant la chute de ses propres bruts ; les bénéfices des propriétaires sont passés à zéro grâce à sa politique (et les quote-parts qui lui étaient dues sur ces bénéfices de fondre parallèlement) ; l'exportation du brut était réduite au minimum et de ce fait les taxes devenaient insignifiantes.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. La mine, préparée par le pays qui avait les plus grands intérêts, frappa en premier lieu ce pays même. Et s'il passait par la tête d'un statisticien de calculer par unité le prix de revient de toute meule et de tout apprenti placés en Afrique du Sud, il trouverait sans aucun doute que le Trésor a dû casquer une somme ahurissante.

Et l'on peut aisément soutenir que l'industrie et le commerce diamantaires et tous ceux qui y sont intéressés n'auraient pas eu à souffrir beaucoup de la crise mondiale si cette tentative misérable et irréfléchie n'avait pas eu lieu.

N'est-il pas vrai que le diamant s'est révélé la valeur la plus stable pendant et après la guerre, alors que toutes les valeurs monétaires vacillaient ?

Il y avait à cela des raisons. Le diamant est une belle matière ; il est inusable ; il est facilement transportable.

De toutes les valeurs existant dans le monde, et malgré la manœuvre malheureuse de l'Afrique du Sud, c'est encore le diamant qui a résisté le mieux.

Nous pouvons donc dire ici, sans la moindre crainte d'être contredits que le commerce et l'industrie diamantaires traverseraient une bonne période (tout comme en 1919, par exemple) et que les centres où l'industrie diamantaire est de quelque importance en au-

raient profité, si les premiers intéressés dans la bonne marche des affaires n'avaient pas sapé la base de l'industrie, c'est-à-dire : la réglementation de la production et la réglementation des prix.

C'est un crime dont les complices sont ceux-là qui favorisent et soutiennent l'industrie à domicile et qui font descendre les salaires.

\*\*

Ce qui précède ne s'adresse pas uniquement à l'Afrique du Sud. Cela compte aussi pour la Belgique.

Après l'Afrique du Sud, la Belgique est bien le pays qui trouve le plus de profit à l'industrie et au commerce diamantaires.

Le gouvernement sud-africain a déchainé la catastrophe, certes, mais le gouvernement belge est aussi parmi les coupables de premier plan : il donne son appui et il se porte garant pour le développement du mal, pour les beaux yeux de quelques exploitants sans scrupules. Car le nœud de toute cette affaire, c'est l'entreprise Rosenstrauch-Boerenbond, à Kimberley. Ce sont eux qui ont tâché d'embaucher des ouvriers en offrant des salaires exorbitants pour que ceux-ci apprennent le métier à des centaines de jeunes gens sud-africains. Cette haute trahison, car c'est bien le mot qu'il faut employer, trouva sa récompense par l'octroi de quelques douceurs : le brut fut vendu à des prix spéciaux, et ils purent exporter des diamants sans payer le droit d'exportation de 10 % imposé aux autres négociants. Ces avantages ne tardèrent pas à saper les bases des accords internationaux, ce qui provoqua le désarroi dans l'industrie diamantaire de Belgique et de tous les autres pays.

Et s'il est vrai que les Rosenstrauch sont des négociants sans scrupules, comme il y en a par milliers dès le moment qu'il y a des bénéfices à réaliser, nous devons dire aussi que leurs compagnons, que leurs « supporters » financiers (le Boerenbond, l'Algemeene Bankvereeniging) ne sont point de simples particuliers.

Le « Boerenbond », « L'Association des Cercles catholiques », « Les Classes Moyennes » et la « Centrale Ouvrière Chrétienne », constituent le parti politique catholique, le parti qui est au pouvoir.

C'est donc bien le gouvernement belge qui est responsable du développement de la catastrophe qui nous accable.

Car le gouvernement belge a été averti. A plusieurs reprises, nous l'avons placé au pied du mur : au moyen de la presse et dans le Sénat. On ne s'en inquiéta pas. Le Ministre responsable — celui de l'Industrie et du Travail — commença par nier les faits, puis se tut.

Depuis deux ans déjà, les ouvriers diamantaires sont sur le pavé par milliers. Des hommes d'affaires ont été ruinés par centaines. Le commerce en général a subi des pertes énormes, car rien ne va chez nous, si la pierre précieuse « ne va pas ». Des allocations de chômage ont été payées par milliers à des ouvriers diamantaires qui, dans ces temps malheureux, auraient pu drainer de jolies sommes vers notre pays et notre commerce,

Mais notre gouvernement laissa faire pour que des hommes de sa couleur politique (le Boerenbond) puissent réaliser des bénéfices au détriment de tous les autres intéressés.

Et, à la fin, tout se passe comme nous l'avions prédit.

Jamais nous n'avons déclaré que le gouvernement sud-africain ne parviendrait pas à

créer une industrie. En faisant les sacrifices nécessaires, il est possible de nos jours d'obliger une rivière à remonter son cours. L'Afrique du Sud a fait beaucoup de sacrifices. Des aventuriers, attirés par les jolis bénéfices « l'ont plumée ».

Déjà, dans notre numéro du 13 avril 1929 nous avions écrit : « *Sera-ce une reprise de la farce de Brighton ? Il est encore trop tôt pour le dire. Le calvaire de Brighton dura quelques années. Mais nous avons d'ores et déjà la conviction qu'il ne deviendra pas riche, l'homme qui a monté cette affaire ; qu'il connaîtra le sort réservé à Oppenheim, le fondateur de « Birighton ». On attendra les événements.* »

*Adviene que pourra.... Nous avons la certitude d'avoir agi comme il le fallait. Notre devoir nous prescrivait d'agir. Nous l'avons fait dans l'intérêt de milliers d'ouvriers qui n'ont en ce monde que notre industrie pour gagner leur pain et celui de leur famille.*

L. VAN BERCKELAER.

P. S. — Ce qui précède était déjà écrit lorsque nous parvint une nouvelle communication télégraphique nous apprenant non seulement que la fabrique avait été fermée, mais que les ouvriers n'avaient plus touché de salaires et que le gouvernement avait saisi tous les biens des Rosenstrauch.

\*\*

### Particularités bien curieuses

*Sous ce titre, notre camarade Polak, a publié dans le « Weekblad » du 8 janvier, l'article suivant qui jette un jour bien curieux sur la mentalité des Rosenstrauch :*

La Cour suprême de l'Union Sud-Africaine, siégeant à Kimberley pour le district du West-Griqualand eut à se prononcer dans une affaire dans laquelle, à en croire le « Diamond Field Advertiser », certaines choses fort curieuses se sont révélées. J.-H. Burton réclama certain paiement que MM. Joseph, Bernard et Simon Rosenstrauch et Jacques Korf lui devaient. Ces derniers avaient promis à M. Ch.-J.-C. Carroll — par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoir, M. P.-W. Jameson — de payer pour services rendus et à rendre une quote-part de 2 % sur les bénéfices à réaliser par l'exploitation de la taillerie à Kimberley. M. Carroll avait cédé ses droits à M. Burton, et celui-ci — M. Carroll n'ayant rien ou presque rien touché — avait assigné en justice les Rosenstrauch.

L'affaire elle-même ne nous intéresse guère, mais les audiences nous fournissent quelques détails forts importants au sujet des bilans et des bénéfices des Rosenstrauch. C'est ainsi que nous apprenons par la bouche de l'avocat Löwenthal que les Rosenstrauch prétendent qu'ils n'avaient gagné que 4.000 liv. st. pendant la première année de l'entreprise ; M. Carroll ayant touché 100 liv. st., n'aurait donc plus rien à réclamer. Bien au contraire ! Mais M. Jacques Korf, l'ex-compagnon des Rosenstrauch, qui avait été mis à la porte, prétendit que le bilan d'essai accusait pour cet exercice un bénéfice de 30 à 31.000 liv. st., dont 22.000 faites sur les marchandises taillées et 7 à 8.000 sur les marchandises partiellement travaillées. Les défenseurs prétendent que les Rosenstrauch avaient perdu 824 liv. st. pendant le premier exercice, et que les deux autres années aussi, n'avaient laissé que des pertes. M. Korf déclara avoir eu

sous les yeux une balance accusant un bénéfice de 42.000 liv. M. Stern négociant d'autos, qui avait fait partie de la Société Rosenstrauch, déclara, en réponse à une question, qu'il n'avait plus souvenir de la somme mentionnée sur certain bilan (on lui avait demandé si cela n'avait pas été 20.000 liv. st.) mais qu'il se rappela avoir vu un chiffre fort élevé.

Ces déclarations tellement divergentes au sujet de balances font réfléchir et l'on aimera connaître les dessous de telles déclarations faites au sujet de pertes et de bénéfices.

A plusieurs personnes ces beaux Messieurs Rosenstrauch avaient promis de petites quote-parts (le procès l'a démontré) à Carroll 7 %, à Jameson 10 %, à un certain sieur Moir 3 %, à certain Wright, d'Anvers, 5 % et tout cela pour des services rendus ou à rendre. Il restera, sans doute, impossible de se faire une idée sur le genre de ces services, attendu que les détails sur l'honorabilité de ces gens font défaut. Les déclarations tellement divergentes variant entre une perte de 28.000 liv. st. et un bénéfice de 240.000 liv. st., trouvent peut-être leur raison d'être dans une disposition fort peu enthousiaste de Messieurs Rosenstrauch pour payer toutes ces quote-parts promises. Il se pourrait aussi que l'art de grouper les chiffres (un art fort bien connu) ait été appliqué pour d'autres raisons encore.

La déposition de M. Korf, selon laquelle il a été réalisé un bénéfice de 7 à 8.000 livres sur le commerce de diamants partiellement travaillés est intéressante, elle aussi. Il s'agissait donc là de marchandises brutes, qui après avoir subi quelques manipulations (disons qu'elles aient été sciées ou clivées) pouvaient (ou peuvent) être exportées sans être assujetties au droit de sortie de 10 %.

En tout cas le procès nous donne l'occasion de jeter un coup d'œil sur des particularités de tout genre et propres à l'entreprise des Rosenstrauch.

H. PONARD,

### Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Une reprise appréciable s'est manifestée sur les valeurs diamantifères, comme d'ailleurs sur la plupart des valeurs en Bourse.

La De Beers ordinaire vaut le 26 janvier 359 contre 275 le 31 décembre, après s'être avancée jusqu'à 395 le 16 janvier.

L'action préférence est à 525 contre 426 le 31 décembre et 558 le 16 janvier.

Jagersfontein est à 84,75 contre 61 le 31 décembre.

Le calme persiste dans les affaires. Quelques transactions importantes ont pourtant été traitées en grosses pierres de bonne qualité. Mais la crise s'aggrave partout dans le monde. Le chômage s'étend dans tous les pays d'Europe et en Amérique. Comment espérer qu'une reprise peut se produire dans les affaires de diamants avec une situation semblable ?

**CAMARADES,**  
**Ne jetez pas l'« Ouvrier Diamantaire ».**  
**Faites-le lire aux non-syndiqués.**

## INFORMATIONS

**New Jagersfontein.** — Cette Société figure en bonne place parmi les producteurs sud-africains de diamant, puisque sa participation dans la *Diamond Corporation* atteint 10 %, alors que le pourcentage s'élève à 54 % pour la *De Beers*, 25 % pour la *Consolidated Diamond of South Africa* et 10,6 % pour la *Premier Diamond*.

Constituée en 1887, en vue d'exploiter 220 claims dans la colonie du Cap, la *Jagersfontein* possède maintenant un domaine de 11.124 claims d'une superficie d'environ 8.000 hectares. L'extraction, qui se faisait autrefois à ciel ouvert, s'effectue maintenant à la profondeur de 300 à 400 mètres. On estime que les réserves de pierres assurent encore à la Société une durée d'une soixantaine d'années.

Le capital autorisé est de livres 1 million, mais il n'a été émis que 850.000 actions de livre 1.

Bien que la *Diamond Corporation* possède théoriquement le contrôle du marché du diamant, il ne lui a pas été possible d'éviter que la crise mondiale ait une sérieuse répercussion sur les prix des pierres.

Il a donc fallu envisager une forte réduction des ventes de diamant et les Compagnies ont dû ralentir leur production.

La *Jagersfontein* a ressenti durement le contre-coup de la crise au cours de l'exercice clos le 31 mars 1931, puisque ses ventes sont tombées à livres 104.000 contre livres 687.000 en 1929-1930.

Cette chute a obligé la Société à restreindre singulièrement ses opérations d'extraction dès mai 1930, à seule fin de ménager ses disponibilités. Si le Conseil avait procédé autrement, la Compagnie eût été obligée de cesser tout travail à la mine dès la fin de l'année dernière.

De l'aveu même de ses dirigeants, les mines eussent été fermées il y a neuf mois, s'ils n'avaient pas désiré conserver des ouvriers et exécuter les travaux prévus.

Actuellement, les dépenses minières atteignent environ livres 10.000 par mois et le Conseil ne peut que souhaiter de ne pas être obligé de les réduire davantage.

Les dépenses se sont totalisées à 145.618 livres sterling en 1930-31.

Le tableau suivant permettra d'avoir une idée des résultats miniers obtenus au cours des derniers exercices.

	Exercice clos le 31 mars	Loads de terre blenne extraits (1)	Loads lavés
1927 . . . . .	1.381.572	2.117.910	
1928 . . . . .	2.009.966	2.393.547	
1929 . . . . .	2.104.240	2.632.377	
1930 . . . . .	2.180.723	3.185.291	
1931 . . . . .	1.202.953	1.396.255	
	Diamants produits en carats)	Rendement moyen pour 100 loads	Valeur de la product. liv. st. (1.000)
1927 . . . . .	140.991	7,78	585
1928 . . . . .	148.614	7,69	555
1929 . . . . .	138.556	7,19	625
1930 . . . . .	195.876	6,86	687
1931 . . . . .	144.414	7,26	105

(1) Loads : charge d'un tombereau (environ 15 pieds cubes).

Une réduction de 85 % sur le montant des ventes a entraîné en 1930-1931 une perte de 155.342 liv. st. au lieu d'un bénéfice de 214.075 liv. st. en 1929-1930, bien que les

dépenses d'exploitation aient été fortement comprimées à 230.476 liv. st. contre 416.752 liv. st. et les frais généraux réduits de 2.780 liv. st. Le report à nouveau est ainsi ramené à 46.926 liv. st. contre 202.268 liv. st.

Exercice clos le 31 mars	Bénéfices nets liv. st.	Dividendes totalisé p. action liv. st. sh.
1927 . . . . .	186.608	233.750 5 6
1928 . . . . .	157.196	170.000 4 »
1929 . . . . .	201.926	170.000 4 »
1930 . . . . .	214.075	85.000 2 »
1931 . . . . .	155.342	

Pour terminer, nous donnerons un rapide aperçu du bilan à fin mars 1931.

A l'actif, nous relevons un accroissement important des placements divers à 353.293 livres sterling contre liv. 228.293, la participation dans la *Diamond Corporation* notamment, étant passée de liv. 125.000 à liv. 250.000. Il en résulte une forte diminution des disponibilités, les Débiteurs et avances à vue étant revenus de liv. 227.820 à liv. 35.394.

Au passif, la réduction du report à nouveau à liv. 46.926 contre liv. 202.268 est compensée par un accroissement des engagements à court terme à liv. 167.000 contre liv. 104.000.

La trésorerie est indiscutablement serrée, mais il n'en est pas moins vrai que la Société produit les pierres les plus belles de l'Afrique du Sud et qu'elle doit pouvoir se procurer les concours bancaires nécessaires pour attendre des jours meilleurs.

\*\*

**Découverte de diamants.** — Le Commissaire des Mines de *Dar Es Salam* (Tanganyika) a été informé de la découverte d'un dépôt de diamants similaire à celui de Kimberley. Les développements commenceront à la saison sèche. (*Reuter*).

\*\*

**Tanganyika Diamond.** — Le rapport sur l'exercice au 30 juin, montre que la production des diamants a été de 9.214 carats, contre 12.893 carats pour l'exercice précédent. Le prix de vente net a été de 18 sh. 3 d. par carat, au lieu de 47 sh. 1 d. antérieurement.

Le bilan laisse ressortir une perte nette de 4.972 liv. st. portant le déficit à reporter à nouveau, à 9.930 liv. st.

\*\*

**Le Diamant.** — Le bruit ayant couru à Johannesburg que le syndicat des diamants ralentissait ses opérations par suite d'une recrudescence des offres de diamants alluvionnaires passés en contrebande, le bureau de la *De Beers* fait connaître que ses ventes continuent à être effectuées sur une échelle réduite. Le gouvernement sud-africain prend des mesures pour alléger la situation.

## NOS MORTS

*Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade :*

**Adèle MATHIEU**  
*du Syndicat de Saint-Claude*

décédée le 4 janvier 1932, dans 49<sup>e</sup> année.

*A sa famille si cruellement éprouvée,  
l'organisation adresse ses biens sincères condoléances*

## La Caisse de chômage de la Fédération de la Bijouterie

### Aux syndiqués de Saint-Claude Thoiry, Nemours et Taninges

De nombreux camarades nous demandent : la Caisse de chômage de la Fédération va-t-elle donner des secours en 1932 ?

Nous ne pouvons encore pas répondre à cette question. En effet, la Fédération elle-même n'a pu encore prendre de décision à ce sujet. Pour le faire, nos camarades attendent d'avoir perçu les subventions de l'Etat afin de connaître les possibilités. Car, vous n'en doutez pas, depuis deux ans que dure le chômage, toutes disponibilités sont épuisées.

Dès que nous serons fixés, nous en avissons nos camarades.

E. PONARD.

## Les profiteurs de guerre s'apprennent

### *Lu dans l' Information du 31 janvier :*

L'aggravation du conflit entre le Japon et la Chine, bien qu'il ne soit guère susceptible de comporter une extension sur le plan international, a peut-être contribué plus ou moins au raffermissement du blé, remonté hier de 55 1/2 à 57 1/2 cents le bushel à New-York, et du sucre qui, tombé au début de la semaine au-dessous de un cent la livre, a coté 1,02 cent avant-hier et 1,05 cent hier.

### *Et plus loin :*

Les valeurs les plus recherchées sont celles qui, participant aux fabrications de guerre, seraient susceptibles de recueillir des commandes en cas d'aggravation du conflit en Extrême-Orient.

*Comprenez-vous pourquoi l'Œuvre de Paix rencontre tant de résistances ? Comprenez-vous pourquoi la guerre est encore possible ?*

## STATISTIQUE

### des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

#### ANVERS

	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 14 au 20 décembre ..	12.945	5.451
Du 21 au 27 ..	12.968	5.136
Du 28 déc. au 3 janvier	12.966	4.587
Du 4 au 10 ..	12.963	4.078
DU 11 au 17 ..	12.962	3.437

Pour la dernière semaine mentionnée, il y eut :  
Ouvriers au travail..... 3.437  
Chômeurs secourus..... 6.668  
Malades..... 265  
Chômeurs non secourus (ayant trouvé provisoirement un autre métier ou n'ayant pas droit aux secours)..... 2.592

#### AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
DU 14 au 20 décembre ..	969	4.611
DU 21 au 27 ..	807	4.737
DU 28 déc. au 3 janvier	694	4.832
DU 4 au 10 ..	561	4.940
DU 11 au 17 ..	518	4.985

## Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, St-CLAUDE (Jura)

Spécialité d'Imprimés commerciaux et Administratifs

**TOUT ce qui concerne...**  
**l'Outilage pour Diamantaires**

**André CURTIL**  
6, Boulevard Emile-Zola  
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

#### TRAVAIL SOIGNÉ

UNE NOUVEAUTÉ :

**Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)**  
(Modèle déposé)

**PLAQUETTES ACIER, Rabotées**  
assurant à la pince une assise impeccable

#### D. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

#### ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

#### MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

**Dops mécaniques et Dops « Idéal »**

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

#### DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

#### Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers  
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce  
et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle  
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales  
des Bijoutiers Négociants  
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles  
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale!

## Dans les Centres

**Saint-Claude et ses sections.** — Jamais peut-être depuis le début de la présente crise, le chômage ne fut aussi complet que ce mois-ci. Tous les ateliers sont fermés à l'exception de l'atelier Aimé Vincent où ne travaillent que quelques patrons et une seule ouvrière.

Cependant quelques ouvriers doivent recommencer ces prochains jours à la Coopérative *Le Diamant*.

— La Coopérative *Adamas* nous prie d'insérer la note suivante :

« Afin de préciser les renseignements donnés mensuellement dans l'*Ouvrier Diamantaire* concernant le travail à notre coopérative, nous donnons ci-dessous l'état exact de ce travail pendant l'année 1931 d'après les cotisations payées au Syndicat :  
« 283 cotisations mensuelles complètes.  
« 193 cotis. mens. de 3 semaines de travail.  
« 523 — 2 —  
« 35 — 1 —  
« 470 — de chômage complet (y compris maladies et congés).

« Sommes payées par la Société à titre de secours de chômage total ou partiel : 214.269 francs ».

— La crise continue à sévir avec intensité dans notre ville. Le nombre des chômeurs secourus par le fonds de chômage municipal augmente avec rapidité. Jusqu'à présent seuls les chômeurs complets pouvaient être secourus. Désormais fonctionne un fonds spécialement destiné à secourir les chômeurs partiels. Peuvent être inscrits à ce fonds les ouvriers ne travaillant pas plus de 24 heures par semaine.

— Se rendant parfaitement compte de l'insuffisance des secours de chômage, la Municipalité déploie tous ses efforts pour pouvoir faire exécuter prochainement d'importants travaux. Les choses paraissent en bonne voie et il est permis d'espérer que prochainement une partie des chômeurs pourra échapper à l'oisiveté déprimante et retrouvera un salaire.

NOMBREUSES sont les communes environnantes qui ont constitué ou se préoccupent de constituer leur fonds de chômage. Parmi elles citons celles où vivent des diamantaires : Avignon, Chaumont, Chassal et sans doute demain Villard-St-Sauveur.

— Dans tous les autres centres français le chômage demeure complet, sauf à Paris où quelques ouvriers seulement sont occupés partiellement.

#### BELGIQUE

Le chômage est en augmentation importante. Par la lecture des statistiques, on verra que le nombre des ouvriers occupés a diminué d'environ 2.000 depuis un mois.

On nous questionne souvent sur l'importance du chômage chez les chrétiens et les inorganisés de Belgique. Pour satisfaire à ces interrogations, nous reproduisons la statistique suivante du Syndicat chrétien paru dans le n° du 12 janvier de la *Gazet van Antwerpen*.

Année 1931	Syndiqués	Chôm. complets	Chôm. partiels	Total
Janvier	3325	1650	1054	2704
Février	3295	1250	675	1925
Mars	3365	1175	545	1720
Avril	3345	974	650	1624
Mai	3357	1331	963	2294
Juin	3378	1327	555	1882
JUILLET	3398	1321	375	1696
Août	3407	1505	525	2030
Septembre	3425	1420	556	1976
Octobre	3445	1384	507	1891
Novembre	3476	1435	527	1962
Décembre	3468	1407	515	1922

#### HOLLANDE

La situation s'est encore sensiblement aggravé comme on pourra s'en rendre compte par les statistiques publiées d'autre part.

Le nombre des ouvriers au travail qui était encore de 1.100 pendant la plus grande partie de décembre, est tombé à 450 pour la semaine finissant le 23 janvier.

Imprimerie de la Maison du Peuple — Saint-Claude

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.

## Les Dops L. MARCHANDEAU sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

## DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

#### LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS  
à grossissements spéciaux

#### CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec  
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient  
les pierres comme un roc.

#### I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

Les véritables ciments gris  
et jaunes, marque DAVIDS,  
sont en vente à St-Claude chez

M. L. DUBIEF, 14, Rue de la Poyat

M. Clovis PERRIER, Place de l'Abbaye